



GIP Politique de la ville
Tarbes - Lourdes - Pyrénées

DEMANDE D'AIDE FINANCIERE 2024

POUR LA PRATIQUE D'UNE ACTIVITE CULTURELLE

- ❖ à compléter par les familles à partir du 01/09/2025 et à retourner à partir du 30/09/2025 au GIP Politique de la ville TLP, 30 avenue Saint Exupéry, 65000 TARBES
- ❖ Les chèques vacances sont délivrés dans la limite du stock disponible – jusqu'au 31 décembre 2025
- ❖ Une seule activité est financée par enfant et par an dans le cadre du dispositif d'aide à la pratique sportive/culturelle

Nom de l'enfant : Prénom : Sexe :  
Date de naissance : Age :
Adresse des parents (complète) :
.....
Téléphone fixe des parents : Tél. mobile des parents :

Activité Pratiquée :
Nom de l'association culturelle :
Tél. association : E-mail association :

L'association est-elle affiliée à l'Agence Nationale des Chèques vacances (ANCV) : OUI NON

Les associations culturelles qui souhaitent faire bénéficier de ce dispositif à leurs adhérents devront être conventionnées par l'ANCV (contact ANCV : 0 969 320 616 ou www.ancv.com).

PHOTOCOPIES A FOURNIR LORS DU DEPOT DE DOSSIER

- ❖ Notification du quotient familial inférieur ou égal à 700 avec la date de naissance des enfants
à demander à la CAF ou à télécharger sur le site www.caf.fr
- ❖ Attestation d'inscription délivrée par l'association culturelle précisant le montant annuel de la cotisation
- ❖ Une enveloppe timbrée à l'adresse des parents

Avez-vous bénéficié d'une aide au titre du dispositif d'aide à la pratique d'une activité culturelle en 2024 ? :

OUI NON

Fait à Tarbes, le.....

Signature obligatoire

Permanence : mardi, mercredi et jeudi de 9h-12h

Contact : Magali Malasi Goitia - 05 62 53 34 37 – magali.malasioitia@gip65.fr

